

Piolets Jeunes 2012

Quelques infos supplémentaires en ce qui concerne l'organisation des Piolets Jeunes :

Séverine nous a fait individuellement des propositions d'échange sur le terrain avec d'autres groupes. Pour répondre à certaines interrogations en ce qui concerne les responsabilités, chacun est toujours responsable de son groupe. Ces échanges ne sont que des propositions et ne sont pas obligatoires !

Afin de faciliter les échanges et de permettre à chaque groupe, chaque jeune de se présenter, nous avons créé une page facebook « Piolets Jeunes ». A vous de l'alimenter, de poser vos photos, de partager des liens... cette page sera active après l'évènement, afin de garder le contact entre les participants. Voici le lien : <http://www.facebook.com/#!/PioletsJeunes>

Cette page facebook sera animée par Lisa et Manon, des jeunes habituées des Piolets Jeunes !

Ci-joint le programme détaillé de l'organisation générale de l'évènement. Les points importants à retenir :

- Hébergement et restauration à l'UCPA de Cham (à proximité de la gare)
- Pour ceux qui mangent vendredi soir : repas à 19h
- Pour ceux qui dorment vendredi soir : vous pouvez arriver à n'importe quelle heure, si vous arrivez tard, les codes seront posés sur la porte
- Quelques règles de vie à l'UCPA : il faut débarrasser sa table après le repas, passer un coup d'éponge, ranger la chambre et faire un tas avec les draps avant de partir.
- Repas du samedi à 18h30 pour être à la salle aux Houches dès 20h

Les contacts si vous avez des questions :

- Organisation terrain en montagne : Séverine 06 85 11 08 59
- Organisation générale et coordination course d'orientation : Emmanuelle 06 03 41 27 40
- Organisation groupe de Chamonix : Denis Poussin 06 47 49 09 93

Des questions techniques sur les courses autour de Cham : Christian 06 70 79 51 78

Les remontées mécaniques suivantes seront fermées pendant le week-end des Piolets jeunes : Flégère, Brévents, Le Tour.

Si vous manquez de matériel, faites-le moi savoir rapidement, nous pouvons essayer d'en trouver pour vous !

Vous devez être assurés pour la pratique des sports de montagne (licence CAF, FFME, ou autre).